



PARTICULIERS

Tarifs TTC - JANVIER 2016



CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX
PRINCIPALES OPÉRATIONS DES PARTICULIERS

SOMMAIRE

Nos tarifs sont présentés toutes taxes comprises (TTC), au taux de la TVA en vigueur (soit 20% à la date de parution).

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	p. 3
Banque à distance	p. 3
Vos moyens et opérations de paiement	p. 4-5
Offres groupées de services	p.5
Irrégularités et incidents	p. 6
Découverts et crédits	p. 6-7
Epargne et placements financiers	p. 7-8
Services patrimoniaux	p. 8
Assurance et prévoyance	p. 8
Résoudre un litige	p. 8

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Nos tarifs sont présentés toutes taxes comprises (TTC), au taux de la TVA en vigueur (soit 20% à la date de parution).

Les tarifs ci-dessous sont hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (internet)	12 € par trimestre soit pour information 48 € par an
Cotisation de carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte VISA CLASSIC PERSO)	42 € par an
Cotisation de carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte VISA CLASSIC LEHEN)	84 € par an
Cotisation de carte de paiement internationale à débit différé (Carte VISA CLASSIC PERSO)	54 € par an
Cotisation de carte de paiement internationale à débit différé (Carte VISA CLASSIC LEHEN)	96 € par an
Frais par retrait d'espèces en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (VISA CLASSIC)	Gratuit
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone EURO	En agence : 4,5 € par virement Par internet : 0,7 € par virement
Paiement d'un prélèvement	Mise en place d'une autorisation de prélèvement : Gratuit Par prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention	8 € par opération avec un plafond de 80€ par mois
Cotisation d'une assurance perte ou vol des moyens de paiement	16 € par an
Frais de tenue de compte	16 € par trimestre pour un solde moyen créditeur inférieur à 1500 € soit pour information 64 € par an maximum. Sinon gratuit

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

▶ Ouverture de compte	Gratuit
▶ Clôture de compte	Gratuit
▶ Désolidarisation de compte joint	Gratuit
▶ Dossier de succession	
▪ Simple	250 €
▪ Complexe	1 500 €
▶ Frais de dossier succession non réglée au-delà de 1 an	125 €
▶ Frais de gestion succession (par an)	60 €
▶ Services bancaires de base	Gratuit

Relevés de compte

▶ Relevé standard mensuel	Gratuit
▶ Récapitulatif annuel des frais	Gratuit
▶ Relevé des opérations récurrentes sur le compte	Gratuit

Tenue de compte

▶ Frais de tenue de compte	
▪ Solde moyen créditeur < 1 500 € (trimestriel)	16 €
▪ Solde moyen créditeur ≥ 1 500 € (trimestriel)	Gratuit
▶ Courrier conservé à l'agence (sur demande écrite) (par an)	90 €
▶ Frais de gestion de compte inactif depuis 12 mois (par an)	30 €

Services en agence

▶ Versement / Retrait d'espèces	Gratuit
▪ Commission de gestion d'approvisionnement pour retraits d'espèces > 10 000 € (nous prévenir 3 jours à l'avance)	1,2 %

▶ Frais de recherche de document	
▪ Recherche simple < 1 an	18 €
▪ Recherche simple > 1 an	60 €
▪ Recherche complexe	sur devis
• Minimum	120 €
▪ Réimpression de 1 à 5 extrait(s) de compte, bordereau(x) ou avis	9 €
▪ Photocopie de documents au-delà de dix (par dizaine)	6 €
▶ Attestation (ex. soldes bancaires, avoirs détenus, origine des fonds ...)	15 €/unité
▶ Frais de location de coffre-fort (par débit en compte)	
▪ Frais annuels définis selon le volume (jusqu'à 60 dm ³ , valeur limitée à 15 000 €)	
• Petit	105 €
• Moyen	230 €
• Grand	345 €
• Très grand	550 €
▪ Dépôt de garantie	350 €
▪ Frais d'assurance complémentaire (Valeur au-delà de 15 000 €) nous consulter	

Dates de valeur

Versement d'espèces et retrait d'espèces	valeur J
Paieement par chèque	valeur J
Remise de chèque ¹	valeur J + 1 ouvré
Retour de chèque impayé	valeur de la remise
Paieement d'avis de prélèvement	valeur J
Emission et réception d'un virement ²	valeur J

BANQUE A DISTANCE

Abonnement BAMI Banque et BAMI Bourse (Tarif trimestriel)	12 €
Consultation de compte bancaire, virements, impression historiques et RIB	
Consultation de compte titres, impression portefeuilles, saisie des ordres	

¹ Chèque français. Sinon nous consulter

² En devise de l'Espace Economique Européen. Sinon nous consulter



VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

Cartes

▶ Carte Visa « Classic »	
▪ Cotisation annuelle carte - PERSO Débit immédiat	42 €
▪ Cotisation annuelle carte - PERSO Débit différé	54 €
▪ Cotisation annuelle carte - LEHEN Débit immédiat	84 €
▪ Cotisation annuelle carte - LEHEN Débit différé	96 €
▶ Cotisation seconde carte sur un même compte, 50 % du tarif ci-dessus (Réduction appliquée sur la moins chère des deux cartes) ³	
▶ Carte Visa « Premier »	
▪ Droit d'entrée	50 €
▪ Cotisation annuelle	125 €
▶ Cotisation annuelle à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance complémentaire carte S sécuritaire)	16 €
▶ Traitement autorisation exceptionnelle (VIP)	35 €
▶ Réédition de code confidentiel	15 €
▶ Refabrication de carte	15 €
▶ Commande de carte en urgence	25 €
▶ Envoi de carte en recommandé (hors frais d'envoi)	2,5 €
▶ Opérations par carte	
▪ Zone Euro	
• Paiement par carte	Gratuit
• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB Bami ou d'autres banques)	Gratuit
▪ Hors zone Euro	
• Paiement par carte	2,5 %
• Retrait d'espèces au DAB d'autres banques	2,5 % + 6 €
▶ Opposition sur carte bancaire (perte ou vol)	Gratuit

Virements

▶ Frais par virement intra BAMI (exécuté en agence ou par internet)	Gratuit
▶ Frais par virement SEPA émis par internet	0,7 €
▶ Frais par virement SEPA occasionnel émis en agence	4,5 €
▶ Frais de mise en place d'un virement permanent SEPA	Gratuit
▶ Frais par virement SEPA permanent émis	1,5 €
▶ Frais de réception d'un virement SEPA	Gratuit
▶ Incident sur virement SEPA (non exécution, rejet par le bénéficiaire)	Gratuit
▶ Frais d'émission de virement vers l'étranger non SEPA (hors commission de change pour les virements en devise)	1,3 %
• Minimum	26 €
• Maximum	180 €
▪ Frais de messagerie SWIFT	8,50 €
• Paiement en urgence (obligation de moyen)	18 €
• Copie de message SWIFT	18 €
▶ Frais de réception de virement de l'étranger non SEPA (hors commission de change pour les virements en devise)	1,2 %
• Minimum	18 €
• Maximum	138 €
▶ Intervention sur virement (instruction non conforme, IBAN incomplet, incorrect ou rejeté)	25 €
▶ VSOT – Virement Spécifique Orienté Trésorerie	
▪ VSOT reçu	Gratuit
▪ VSOT émis	1,1 %
• Minimum	23,5 €
• Maximum	180 €

³ S'il s'avère que la cotisation de la carte la moins chère a déjà été payée, cette réduction de 50% s'appliquera au renouvellement de cette dernière.

Prélèvements / TIP

▶ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
▶ Frais par paiement de prélèvement SEPA (SDD) domicilié	Gratuit
▶ Opposition sur mandat de prélèvement SEPA (ponctuelle, temporaire, définitive)	Gratuit
▶ Frais de retour SDD autre que « sans provision »	Gratuit
▶ Procédure « Recherche de preuve »	
▪ Issue positive (remboursement définitif du SDD), frais de dossier	Gratuit
▪ Issue négative (demande infondée, pas de remboursement du SDD), frais de dossier	29 €

Chèques

▶ Frais d'envoi de chéquier en recommandé (hors frais d'envoi)	2,5 €
▶ Frais d'émission d'un chèque de banque	21 €
▶ Frais d'émission d'un chèque de banque en devise (Minimum 30 €)	1,2 ‰
▶ Frais de destruction de chéquier non retiré	10 €
▶ Frais de traitement d'un chèque non conforme	10 €
▶ Frais d'opposition sur chèque / chéquier par l'émetteur	19 € / 38 €
▶ Frais de chèque impayé autre que « sans provision »	19 €
▶ Frais de remise de chèques étrangers (crédit immédiat sauf bonne fin)	
▪ Inférieur à 500€	13 €
▪ Supérieur ou égal à 500€	1,2 ‰
• Minimum	26 €
• Maximum	138 €
▪ Frais de correspondant	9,50 €

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

A ce jour, notre établissement ne propose pas d'offres groupées préférant facturer chaque produit ou service que le client aurait spécifiquement choisi ou utilisé. Pour des offres spécifiques, nous contacter.



IRREGULARITES ET INCIDENTS

Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant l'irrégularité du fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier pour le traitement d'une opération débitrice non autorisée (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision, différé de paiement, ...) 8 € par opération - Plafond mensuel 80 €

Opérations particulières

- ▶ Frais par avis à tiers détenteur, frais par saisie-attribution, frais par opposition à tiers détenteur ou autres 150 €
- ▶ Frais par opposition administrative (10% maximum du montant dû au Trésor Public) 150 €
- ▶ Retour de courrier non délivré (NPAI) 25 €
- ▶ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 29 €
- ▶ Frais suite à notification signalée par la BDF d'une interdiction d'émettre des chèques 30 €

Incidents de paiement

- ▶ Incident sur chèque
 - Chèque sans provision
 - Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 19 €
 - Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (incluant la lettre d'information et la commission d'intervention) :
 - Chèque inférieur ou égal à 50 € 30 €
 - Chèque supérieur à 50 € 50 €
 - Frais pour paiement d'un chèque en période d'interdiction bancaire 30 €
- ▶ Incident sur carte bancaire
 - Opposition sur carte bancaire (utilisation abusive) Gratuit
 - Frais pour déclaration à la BDF d'une décision de retrait de carte bancaire 50 €

- ▶ Incident sur prélèvement
 - Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (dans la limite du montant de l'ordre de paiement)
 - Inférieur ou égal à 20 € maximum 20 €⁴
 - Supérieur à 20 € 20 €
- ▶ Incident sur virement
 - Frais de non exécution de virement pour défaut de provision 20 €
- ▶ Incident sur échéance de prêt
 - Frais d'envoi d'un courrier recommandé suite à échéance de prêt impayée 25 €

DECOUVERTS ET CREDITS

- ▶ Constitution de dossier et renouvellement de concours (1^{ère} année) 50 €

Facilités de caisse et/ou découverts

- ▶ Frais sur autorisation de découvert (par an) 50 €
- ▶ Découvert non convenu ou non formalisé nous consulter
Taux maximum autorisé par la loi
- ▶ Découvert formalisé nous consulter
- ▶ Minimum forfaitaire d'agios, par trimestre (au-delà d'un minimum de 1,50 € exonérant la prise d'agios) 10 €

Crédits à la consommation (Prêt personnel)

- ▶ Frais de dossier Min. 90 €

Crédits immobiliers

- ▶ Frais de dossier Min. 150 €

⁴ Commission égale au montant rejeté

Engagements délivrés par la banque

- ▶ Acte de caution
 - Frais d'acte 305 €
 - Commission (perçue d'avance) 2 %
 - Minimum (par trimestre)⁵ 30 €
- ▶ Frais de lettre d'information annuelle des cautions 35 €

Garanties sur découvert, prêt ou engagement délivré par la banque

- ▶ Nantissement de compte titres ouvert chez BAMI 100 €
- ▶ Nantissement de compte titres hors BAMI 350 €
- ▶ Délégation d'un contrat d'assurance-vie, décès, invalidité (partenariat BAMI) 100 €
- ▶ Délégation d'un contrat d'assurance-vie, décès, invalidité (hors partenariat BAMI) 350 €

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Epargne bancaire

- ▶ Taux des produits d'épargne nous consulter
- ▶ Transfert compte épargne hors BAMI (PEL, CEL ...) 100 €

Placements Financiers

Service Gestion Privée

- ▶ Frais de gestion sous mandat nous consulter
- ▶ Frais de gestion conseillée (Frais de courtage spécifique) nous consulter

⁵ Tout trimestre entamé est dû en totalité

Opérations de bourse

- ▶ Courtage Bourse France
 - Ordre reçu en agence 1,2 %
 - Minimum 14 €
 - Ordre transmis par internet 0,6 %
 - Minimum 8 €
- ▶ Courtage Bourse Etrangère
 - Frais du courtier local nous consulter
 - Commission 1,8 %
 - Minimum 55 €

Conservation des titres - Droits de garde

Perception semestrielle sur valorisation au 30 juin et 31 décembre

- ▶ OPCVM gérés par partenaires BAMI (hors monétaire)
 - Commission proportionnelle
 - Jusqu'à 75 000 € 0,2 %
 - De 75 001 à 150 000 € 0,15 %
 - Au-delà de 150 000 € 0,1 %
 - Minimum 15 €
 - Maximum 50 €
- ▶ OPCVM monétaire partenaires BAMI (par ligne) 2,5 €
 - Minimum 10 €
- ▶ Titres vifs et OPCVM « non partenaires »
 - Commission proportionnelle
 - Jusqu'à 75 000 € 0,3 %
 - De 75 001 à 150 000 € 0,2 %
 - Au-delà de 150 000 € 0,15 %
 - Minimum 50 €
 - Commission fixe par ligne
 - Dépôt France Gratuit
 - Dépôt « étranger » 30 €
- ▶ Gestion administrative des PEA 14 €



Autres opérations sur titres

▶ Transfert de titres dépôt France (par ligne)	15 €
▶ Transfert de titres dépôt «étranger» (par ligne)	78 €
▶ Transfert de PEA (par compte transféré, transfert de titres non inclus)	0,5 %
▪ Minimum	100 €
▶ Changement nominatif/porteur (par ligne)	50 €

SICAV et FCP

▶ Droits d'entrée et de sortie des SICAV et FCP, gérés ou distribués par la BAMI, variables selon la nature de chacun	selon émetteur
▶ Autres OPCVM :	
▪ Droits d'entrée et de sortie	selon émetteur
▪ Frais de négociation	
• Minimum	20 €

La Banque peut recevoir de ses partenaires des commissions ou rétrocessions sur frais ou encours. Les rétrocessions peuvent s'élever de 0 à 1,2 % de l'encours et les commissions (droits d'entrée) de 0 à 2 % du montant souscrit. Elle se tient à votre disposition pour toutes précisions supplémentaires.

SERVICES PATRIMONIAUX

▶ Aide à la déclaration IR ou ISF (par déclaration)	250 €
▶ Service d'aide au calcul des plus-values réalisées	100 €
▶ Etude thématique	250 €
▶ Etude complète	1 500 €
▶ Offre patrimoniale (par mois)	50 €

(Service plus-values, aide à la déclaration IR/ISF, une étude thématique, courtage spécifique gestion privée, frais de gestion PEA, un VIP carte)

ASSURANCE ET PREVOYANCE

▶ Voir Cartes

RESOUDRE UN LITIGE

Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte et/ou répondre à toutes autres interrogations et éventuelles réclamations. Votre agence s'efforcera de trouver une solution.

Si une difficulté demeurerait, le Service Réclamation est à votre disposition pour tenter de la résoudre.

Service Réclamation - Direction Générale
Rond-Point de Maignon
BP48370 - 64183 BAYONNE CEDEX

Si vous n'êtes pas satisfait de la solution proposée, vous pouvez vous adresser gratuitement au Médiateur.

La saisine du Médiateur s'effectue par écrit à l'adresse suivante :

M. Le Médiateur
BANQUE MICHEL INCHAUSPÉ-BAMI
BP 48370 - 64183 BAYONNE CEDEX

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre connaissance de la Charte de la Médiation disponible sur le site internet de la BAMI.



SIÈGE SOCIAL

Saint-Jean-Pied-de-Port - 13, place Floquet - Tél : 05 59 37 99 20

IMMEUBLE CENTRAL

Bayonne - Rond-point de Maignon - Av. du 8 Mai 1945 - Tél : 05 59 22 60 00

Bayonne - 1, rue du 49ème - Tél : 05 59 59 60 96

Béohobie - Pont International - Tél : 05 59 20 68 95

Biarritz - 1, place Clemenceau - Tél : 05 59 22 40 40

Bordeaux - 4, rue Michel Montaigne - Tél : 05 56 79 23 23

Cambo - Allée Edmond Rostand - Tél : 05 59 29 31 64

Dax - Promenade des Remparts - Tél : 05 58 90 47 20

Hasparren - 22, rue Francis Jammes - Tél : 05 59 29 63 63

Lourdes - 3, place Marcadal - Tél : 05 62 64 57 91

Mauléon - 80, rue Victor Hugo - Tél : 05 59 28 03 80

Oloron - 12, rue Despouirins - Tél : 05 59 39 91 79

Pau - 16, place Clemenceau - Tél : 05 59 27 28 11

Saint-Palais - 2, rue Thiers - Tél : 05 59 65 99 45

Tardets - Rue Principale - Tél : 05 59 28 54 83

Saint-Jean-de-Luz - 48, boulevard Victor Hugo - Tél : 05 59 08 00 20

www.bami.fr